



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-37285>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **26-37285**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Régie comm d'eau et d'ass. La Créole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 87995525000011

Ville : Saint Paul

Code postal : 97460

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 974

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://rcea-lacreole.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_29156_1155301.html

Identifiant interne de la consultation : 2026PFS014

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : HISNARD Stéphanie

Adresse mail du contact : marchespublics@lacreole.re

Numéro de téléphone du contact : 0262323035

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Lettre de candidature dûment signée (ou imprimé DC1) ; - Les documents relatifs au pouvoir, indiquant le nom et la qualité de la personne signataire ayant pouvoir d'engager l'entreprise, et en cas de groupement, les documents relatifs au pouvoir donné par les cotraitants à cette personne ; - Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que ce dernier n'entre pas dans un des cas d'exclusion de la procédure prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux article L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ;

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration du candidat, chiffre d'affaires des 3 dernières années concernant les prestations du présent marché (ou imprimé DC2) ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Liste des prestations en cours d'exécution ou exécutées au cours de 3 dernières années, indiquant notamment : le montant, la date et le destinataire public ou privé ; - Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de cette prestation ; - Déclaration les moyens humains dont le candidat dispose pour l'exécution de cette prestation - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identités professionnelles ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser les prestations pour lesquelles il se porte candidat ;

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 30/04/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre à bons de commande de fournitures d'accès internet et de prestations associées de la Régie LA CRÉOLE

Code CPV principal - Descripteur principal : 32412110

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le présent marché concerne des prestations de fournitures d'accès internet et des prestations associées pour les différents services de la Régie LA CRÉOLE.

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de SAINT PAUL et de TROIS BASSINS

Durée du marché (en mois) : 4

Valeur estimée (H.T.) : 80000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'accord cadre à bons de commande est passé pour une durée d'un an à compter de sa date de notification. Il est reconductible pour trois périodes d'un an et pour une durée maximale de quatre ans.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/04/2026